

Ville de SERAING Dossier n° : PU/2024/2611

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisme n°2.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame CLERINX-CAPRASSE demeurant rue de Hollogne 1 à 4250 HOLLOGNE SUR GEER. Le terrain concerné est situé rue de la Glacière 11 à 4100 SERAING et est cadastré SERAING 1^{re} division section A n° 309d5 Le projet vise à "régulariser la construction de deux escaliers pour l'aménagement de deux logements supplémentaires amnistiés en 2018" et présente les caractéristiques suivantes :

Article D.IV.40, al.3 du CoDT: "Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Maxime CHIMENTO (04/330.86.20).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 6 mars 2024 au 20 mars 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL, (délégation du 1^{er} décembre 2023) (CDLD art. L1132-5)

> MaximeCHIMENTO Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE, (délégation du 24 mars 2023) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

> M^{me} GELDOF CINQUIÈME ÉCHEVIN